

Mais ce qui est pire au sujet de toute l'affaire est qu'ils se sont maintenant entendus—je veux parler plus particulièrement du président du Conseil privé (M. Macdonald)—pour brouiller les pistes menant à la scène du crime. Ils ont de fait tué le *Bullet* et ils tentent maintenant de dissimuler les pistes du crime.

M. Alexander: Ils tentent d'anéantir l'opposition.

M. Carter: Après avoir été défaits lors d'une séance du comité, ils veulent provoquer une série d'événements qui saperont gravement le fondement de toutes les réformes à apporter au Règlement et aux procédures de la Chambre. Le gouvernement prétendait en proposant cette réforme radicale que les travaux publics seraient effectués de façon plus efficace si une plus grande proportion des travaux de la Chambre était confiée aux comités. Mais cela n'était vrai que dans la mesure où tous les députés pouvaient croire que les comités fonctionneraient ouvertement et en toute justice, sans subir les pressions du gouvernement. L'intimidation exercée contre les présidents du comité, la dissimulation du véritable objectif des délibérations du comité et l'enrégimentement des députés ministériels qui font partie des comités tournent en dérision ce régime.

Si cet état de choses persiste et si le gouvernement peut simplement organiser à sa guise les travaux de chaque comité de la Chambre, à quoi sert notre régime de comités? Non seulement le gouvernement actuel a-t-il conspiré avec la Commission canadienne des transports et avec le National-Canadien pour tuer le *Bullet*, il semble, chose bien plus grave, avoir aussi étouffé la réforme parlementaire et le régime de comités. Il me paraît clair que l'arrogance du gouvernement est telle qu'il ne peut tolérer même le moindre revers à une réunion d'un comité établi suivant le régime que nous avons prévu. Si cela doit se continuer nous ferions mieux de faire nos malles, de retourner chez nous et de laisser le gouvernement, le leader du gouvernement à la Chambre et le premier ministre gouverner à coups de décrets. Ce despotisme flagrant me révolte. Il est si injustifié dans ce cas-ci qu'on se demande comment le gouvernement agirait s'il s'agissait de questions graves. Il dénature les faits, il truque les dossiers; c'est comme s'il se servirait d'un marteau de forgeron pour tuer une mouche.

[M. Carter.]

• (8.40 p.m.)

La Chambre et de fait tous les Canadiens sont familiers avec l'histoire du service-voyageurs à Terre-Neuve; ils savent que les Terre-Neuviens sont déterminés à maintenir ce service. Je ne crois pas que les députés puissent se permettre de ne pas tenir compte du fait que, comme mon collègue de Saint-Jean-Est (M. McGrath) l'a signalé, l'Assemblée législative de Terre-Neuve, parlant au nom des Terre-Neuviens, a adopté une résolution par laquelle elle recommande que la décision d'abandonner le service-voyageurs soit remise pour au moins deux ans. C'est ce que veulent les Terre-Neuviens, nos syndicats de cheminots et les citoyens d'à peu près tous les milieux. Mais notre gouvernement, la Commission des transports du Canada et le National-Canadien ont décidé d'y passer outre.

Je rappellerais aux députés qu'il y a vingt ans aujourd'hui 300,000 Terre-Neuviens sont devenus Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Carter: Comme tous les Terre-Neuviens, j'espère que le reste du Canada et mes amis les honorables vis-à-vis ne regretteront jamais de s'être joints à nous en 1949, car nous sommes heureux qu'ils soient des nôtres. Mais il semble étrange qu'en ce vingtième anniversaire de notre adhésion au Canada, ou de l'adhésion du Canada à Terre-Neuve, six députés de cette province doivent prendre la parole ici au Parlement pour défendre ce que nous estimons être notre droit, c'est-à-dire le maintien du service-voyageurs dans notre province. C'est une honte.

Je me demande ce que nous devons faire. Les Terre-Neuviens opposent à l'unanimité le projet du National-Canadien et du gouvernement d'abandonner ce service-voyageurs. L'Assemblée législative terre-neuvienne s'y oppose. Les syndicats s'y opposent. Je le répète, les citoyens de tous les milieux s'y opposent.

Malgré cela, le leader à la Chambre semble être obsédé par l'idée de détruire ce qui à notre avis nous appartient de droit. Cette obsession est difficile à comprendre. J'accuse le leader du gouvernement à la Chambre d'être rancunier parce que son parti n'a pas très bien réussi à Terre-Neuve le 25 juin. J'ai l'impression que c'est sa façon et celle du gouvernement de se venger.

Des motions présentées au comité des transports y ont été adoptées et approuvées. Le comité s'est rendu à Terre-Neuve pour y recueillir les témoignages de gens de toutes conditions. Une fois de retour à Ottawa, il a